

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DÉCEMBRE 2022

OUVERTURE PARCOURSUP : La plateforme INSPIRE renouvelle sa volonté d'accompagner Plus de 100 000 lycéens !

Dès le 20 décembre, Parcoursup ouvrira ses portes. Pour des milliers de lycéens, cette première phase est importante puisqu'il s'agit pour eux de s'informer sur plus de 21000 formations disponibles. Une étape cruciale avant la formulation des vœux qui démarrera le 18 janvier.

Mais pour une majorité d'entre eux, l'orientation post-bac s'avère très compliquée et nombreux sont ceux qui s'avouent démunis pour choisir leur voie. Qui plus est pour des lycéens issus des milieux populaires qui ne bénéficient pas toujours d'un entourage pour les conseiller.

Face à ces constats, l'association Article 1 a lancé, il y a 6 ans, INSPIRE : une plateforme pionnière en matière d'aide à l'orientation post-bac. Depuis le programme a fait ses preuves et affiche des résultats probants. Cette année, la plateforme prend une nouvelle envergure avec une partie dédiée aux élèves de la voie professionnelle et à leurs enseignants.

Un programme pionnier basé sur l'inspiration :

L'objectif d'INSPIRE est de contribuer à une orientation post-bac plus juste, plus confiante et mieux adaptée aux aspirations et au potentiel de chaque jeune. Et ce, grâce à l'inspiration. INSPIRE met l'accent sur des ateliers en présentiel dans les lycées afin de réduire les biais sociaux avérés dans l'orientation.

Lancé en 2017 après 4 années de recherche et développement, ce programme d'accompagnement à l'orientation démontre des résultats probants :

- **96 % des lycéens** déclarent qu'ils recommanderaient Inspire à leurs camarades
- **65 % des lycéens** répondants estiment qu'Inspire les a aidés dans leur motivation et la confiance dans leur projet professionnel.

« L'objectif avec INSPIRE est de contribuer à une orientation post-bac plus juste, plus confiante et mieux adaptée aux aspirations et au potentiel de chaque jeune. Et ce, grâce à l'inspiration. Avec un focus sur les lycéens des milieux populaires. En effet, chez Article 1, notre but est de les aider à se construire et à faire les meilleurs choix d'orientation, en fonction de leurs capacités et de leurs appétences, sans autocensure ni biais. » explique détaille Benjamin Blavier, co-fondateur de l'association Article 1

Le digital et l'humain au service de l'orientation

Le site INSPIRE (www.inspire-orientation.org) propose un parcours d'accompagnement **digital et humain**.

Volet digital :

Un questionnaire d'aide à l'orientation pour identifier, en fonction de leur profil et aspirations, les filières d'études qui méritent d'être explorées en priorité.

Une centaine de fiches et de vidéos portant sur l'ensemble des filières d'études présentes sur Parcoursup. Ces fiches sont classées en fonction du profil de chaque lycéen afin d'en faciliter la découverte et leur permettre de pré-sélectionner les plus pertinentes.

La mise en contact avec des étudiants « Éclaireurs » bénévoles désireux de partager leur expérience avec les lycéens sur les pistes qu'ils envisagent. Aujourd'hui 13 000 étudiants sont inscrits sur le site prêts à répondre aux questions des lycéens.

Volet présentiel :

Dans le cadre **des ateliers collectifs en classe à destination des secondes, premières et terminales**, des bénévoles issus du monde étudiant et professionnel viennent témoigner de leurs parcours. Une présentation et formation aux ateliers et outils d'INSPIRE aux équipes pédagogiques est également possible en fonction des besoins des lycées.

INSPIRE est un site gratuit à but non-lucratif pour tous les lycéens de la Première à la Terminale. Il a été construit avec des équipes pédagogiques et est labellisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

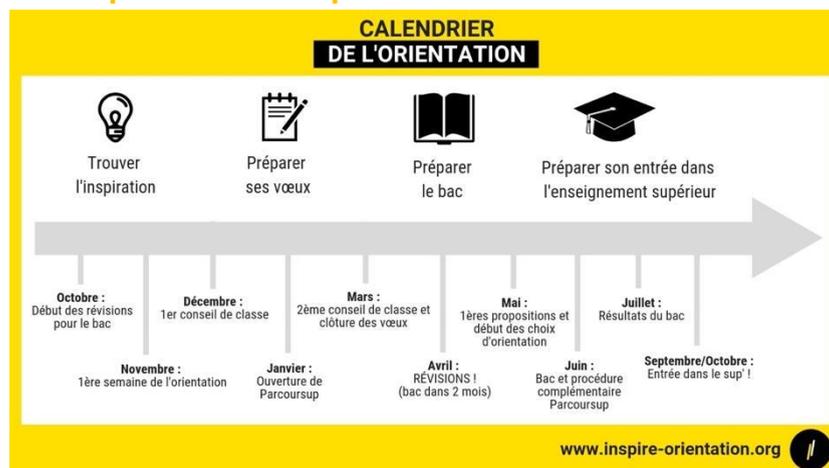
NOUVEAU : LES PARCOURS PÉDAGOGIQUES POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

En France, un tiers des lycéens sont inscrits dans une filière professionnelle. Pour autant, après l'obtention de leur bac, une majorité de ces lycéens rencontreront des problèmes d'insertion : seuls 50% des élèves qui poursuivent leurs études atteignent le diplôme visé, tandis que 41% des bacheliers professionnels qui cherchent à s'insérer directement sur le marché du travail occupent un emploi dans les six mois*. Pour consolider sa mission d'égalité des chances, Article 1 a donc souhaité proposer de nouveaux outils pour accompagner les lycéens des filières professionnelles.

Ces parcours se présentent sous la forme d'un outil d'e-learning destiné à être utilisé en classe. Accompagnés par leur professeur, qui dispose de sa propre interface de suivi, les élèves construisent leur projet d'orientation à travers des activités dynamiques mêlant différents formats (vidéos, infographies, questionnaires, quiz, réflexion collective...). Individuellement ou collectivement, ils abordent des thématiques telles que la connaissance de soi, les compétences transversales, la recherche de stage, les codes professionnels, les études supérieures, la vie étudiante, l'accès aux bourses ou encore la découverte de l'entreprise et des métiers.

“Nous avons estimé qu'il était nécessaire de démarrer l'accompagnement de ces jeunes dès la seconde. Pour y arriver, un acteur nous a semblé incontournable : l'enseignant. Le professeur principal, c'est vraiment le référent pour l'aide à l'orientation », détaille Justine Ninnin, Cheffe de projet ingénierie pédagogique INSPIRE.

Les prochains temps forts dédiés à l'orientation :



*source : DEPP 22 - Inserjeunes

A propos de d'Article 1

Article 1 Œuvre pour une société dans laquelle l'orientation, la réussite d'études et la trajectoire professionnelle ne dépendent plus des origines, pour une liberté réelle débarrassée des déterminismes sociaux ; pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Grâce à des dispositifs innovants et à un système de mentorat solidaire, Article 1 a su mobiliser 39 120 bénévoles, 200 partenaires et accompagner chaque année 128 000 jeunes issus de milieux populaires dont 66 650 jeunes rencontrés en ateliers ou mentorés individuellement en 2022.

www.article-1.eu

Contacts presse

Agence Shadow communication

Nina Djitli Chaumont – ninadjitlichautmont@shadowcommunication.fr - +33(0) 6 62 94 86 84

Aurélien Vinzent aurelievinzent@shadowcommunication.fr - 33 (0)6 58 66 80 49